

J'aurais préféré ne pas traiter de ce sujet aujourd'hui, étant donné ce jour mémorable pour le solliciteur général, mais, comme nous serons en congé pendant environ dix jours, j'aimerais savoir, étant donné qu'un cinquième suicide s'est produit au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul récemment et étant donné aussi les accusations de négligence portées contre les autorités du pénitencier, s'il a demandé qu'une enquête complète soit effectuée sur les causes de cette situation désastreuse.

[Traduction]

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, on fait enquête sur cet incident en particulier, mais j'ajoute que je suis très inquiet du grand nombre de cas semblables et je m'efforce de trouver quel genre d'enquête nous devrions poursuivre pour découvrir plus que nous n'en savons des causes sous-jacentes des suicides dans cette institution.

LES PÊCHES

LA PÊCHE DU SAUMON SUR LA CÔTE OUEST—
DEMANDE DE SUSPENSION DU RÈGLEMENT

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Pêches et des Forêts. La Chambre doit s'ajourner et le comité permanent des pêches et des forêts n'aura pas terminé l'étude des dispositions proposées par le ministre concernant les permis pour la pêche au saumon avant que les pêcheurs marchands demandent le renouvellement de leurs permis en Colombie-Britannique. En l'occurrence, le ministre consentirait-il à suspendre les propositions de la deuxième étape de son projet jusqu'à ce que le comité permanent ait terminé son examen, ou bien, encore, s'il refuse une suspension générale, consentirait-il au moins à suspendre les demandes des pêcheurs indiens de la Colombie-Britannique?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Il serait impossible d'acquiescer à cette demande. Des pêcheurs ont déjà versé leurs droits pour cette année.

M. Barnett: Monsieur l'Orateur, à la suite de la réponse du ministre des Pêches et des Forêts, puis-je adresser une question connexe au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien? Est-il d'accord pour que les pêcheurs indiens soient aidés, s'ils ne peuvent faire autrement, à payer les \$100 requis pour leurs permis de pêche au saumon, afin qu'à la suite des mesures prises par son collègue le ministre des Pêches et des Forêts ils ne soient

[M. La Salle.]

pas privés de leurs moyens d'existence traditionnels?

[Français]

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à l'honorable . .

[Traduction]

M. l'Orateur: Le député de Comox-Alberni semble vouloir obtenir une réponse à la question qu'il a posée tantôt.

M. Barnett: Non, monsieur l'Orateur. Comme je n'obtiens sans doute pas de réponse du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, j'aimerais adresser une question supplémentaire au premier ministre. Voudrait-il veiller à ce que les deux ministres à qui j'ai adressé mes questions s'entendent pour trouver une solution afin que les pêcheurs indiens de la Colombie-Britannique ne soient pas privés de leur moyen principal de subsistance?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, je répondrai simplement à la question en disant que je vais m'occuper du problème et en discuter avec l'honorable ministre des Pêches et Forêts, afin de trouver une solution.

LES PARCS NATIONAUX

POINTE FORILLON—LE TRANSFERT DES TERRAINS POUR L'AMÉNAGEMENT DU PARC

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Étant donné que plus de six millions de Québécois attendent l'aménagement d'un parc national au Québec considérant la déclaration faite par l'honorable Marcel Masse, à Rimouski, il y a 15 jours, l'honorable ministre pourrait-il dire à la Chambre si le Québec a cédé les terrains pour l'aménagement d'un parc national à Forillon et quand on commencera les travaux?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, je n'ai pas encore reçu la confirmation officielle de cette nouvelle par le ministre des Affaires extérieures, ou plutôt par le ministre des affaires intergouvernementales du Québec, relativement à la cession de terrains. Comme je l'ai déjà dit, les travaux commenceront quand les terrains nous seront cédés.